

# ACCÈS PRIORISÉ AUX SERVICES SPÉCIALISÉS

Aide-mémoire – Trajectoires particulières

En date du 22 mars 2019

Spécialités	Services requis	Marche à suivre
Toutes les spécialités	Priorité clinique « A »	Pour toutes demandes de priorité « A », il faut entrer directement en contact avec le médecin spécialiste de garde de la spécialité voulue afin de confirmer la validité de la priorité et de la conduite. Pour les alertes cliniques se trouvant à l'endos des formulaires, vous devez diriger le patient directement à l'urgence.
Chirurgie générale	Chirurgie bariatrique	Pour la chirurgie bariatrique, il ne faut pas utiliser le formulaire de chirurgie générale, mais transmettre votre demande au service de chirurgie bariatrique de l'IUCPQ-UL au numéro de télécopieur 418 656-4611.
	Chirurgie mineure	Pour les chirurgies mineures, vous devez inscrire dans la section « autre » du formulaire la mention « <i>Chirurgie mineure</i> ».
	Clinique du sein	Pour la section « sein » du formulaire, il ne faut pas utiliser le formulaire de chirurgie générale. Vous devez transmettre votre demande au Centre des Maladies du Sein de l'Hôpital du St-Sacrement au numéro de télécopieur 418 682-7912.
Chirurgie plastique	Cas d'esthétique	Les cas de chirurgie esthétique ne sont pas couverts par la RAMQ et devront être dirigés vers les milieux de chirurgie esthétique et non au CRDS.
	Kyste arthro-synovial, fracture immobilisée non déplacée du carpe incluant scaphoïde	Utiliser la section « autre raison » du formulaire d'orthopédie pour ces raisons de consultation et inscrire la priorité clinique du formulaire de chirurgie plastique.
	Fracture aigüe et non déplacée de la main, doigt en maillet, luxation réduite des doigts	Ces raisons de consultation nécessitent une discussion préalable avec le chirurgien plasticien de garde pour bien diriger votre usager. Il est donc nécessaire de le contacter avant d'acheminer la demande au CRDS. Lorsque la discussion confirme la pertinence de l'envoyer en chirurgie plastique, cochez la raison de consultation présente au formulaire et indiquez dans la section autre « tel que discuté avec... ». Il est possible que vous deviez utiliser un autre formulaire selon vos échanges, comme par exemple, celui de l'orthopédie. Veuillez donc inscrire les mêmes informations dans ce cas.
Endocrinologie	Diabète, dysthyroïdie ou endocrinopathie en cas de grossesse	Référez-vous directement à la clinique GARE du CHUL au numéro de télécopieur 418 577-2058.
	Nodule thyroïdien	Référez-vous directement à la clinique des nodules thyroïdiens du CHU de Québec au numéro du télécopieur 418 649-5585.

# ACCÈS PRIORISÉ AUX SERVICES SPÉCIALISÉS

Aide-mémoire – Trajectoires particulières

Spécialités	Services requis	Marche à suivre
Hémato-oncologie	Tous	Ne pas utiliser le formulaire <i>Consultation en hémato-oncologie/hématologie adulte</i> pour les masses solides. Dans ce cas, veuillez utiliser le formulaire <i>Consultation hémato-oncologie/oncologie médicale adulte</i> . Toutefois, les usagers présentant un diagnostic ou une suspicion de néoplasie primaire provenant d'un système spécifique doivent être dirigés vers la spécialité concernée.
	Hématologie obstétricale	Référez-vous directement à la clinique GARE du CHUL au numéro de télécopieur 418 577-2058.
Médecine interne	Grossesse	Référez-vous directement à la clinique GARE du CHUL au numéro de télécopieur 418 577-2058.
	Clinique de diabète	Pour une demande adressée à une clinique de diabète, il faut utiliser le formulaire de médecine interne et l'acheminer au CRDS, malgré les indications contraires du formulaire.
	Tout service se retrouvant sur un autre formulaire de spécialité (MODALITÉ À VENIR)	Pour référer en médecine interne quant à un service se retrouve sur un autre formulaire, vous devez faire la demande avec le formulaire sur lequel le service se retrouve et faire une demande nominative avec la mention « <i>Médecine interne</i> ». <b>MODALITÉ À VENIR : Processus et date à confirmer.</b>
Neurochirurgie	Priorité A et B pour les rachis	Ne pas transmettre de demande au CRDS sans avoir parlé préalablement au spécialiste en neurochirurgie spinale de garde.
	Prérequis IRM ou écho	Le rapport d'imagerie ne doit pas dépasser 3 mois au moment de la transmission de votre requête.
Orthopédie	Dos Priorités A et B	Ne pas transmettre de demande au CRDS sans avoir parlé préalablement au spécialiste en neurochirurgie spinale de garde.
	Dos Toutes priorités	S'assurer que l'IRM date de moins de 3 mois au moment de la demande, afin que le médecin répondant puisse procéder à l'évaluation de la demande.
Pédiatrie	Plagiocéphalie pour enfant de moins de 6 mois	Les pédiatres nous informent que seules les demandes pour les enfants de 6 mois et plus seront acceptées.

# ACCÈS PRIORISÉ AUX SERVICES SPÉCIALISÉS

Aide-mémoire – Trajectoires particulières

Spécialités	Services requis	Marche à suivre
Plusieurs spécialités	Plaies complexes	Pour certaines indications de chirurgie plastique, chirurgie vasculaire et microbiologie-infectiologie pour des cas de plaies complexes ou chroniques, vous ne devez pas transmettre de demande au CRDS. Vous devez transmettre une demande à la clinique de plaie de la région selon la spécialité, conformément aux processus actuels.
Physiatrie	Tous les services	Compte tenu de la complexité des trajectoires en physiatrie, cochez qu'un seul motif de consultation par demande de service, comme pour l'ensemble des autres spécialités.
	Fauteuil roulant	Ne pas transmettre votre demande au CRDS. Vous devez transmettre votre demande à l'IRDPO sur le formulaire à cet effet (annexe).
	Infiltration vertébrale sous fluoroscopie	Cette technique spécialisée ne fait pas partie de l'offre de service des physiatres de la Capitale-Nationale. Vous pouvez demander une consultation en physiatrie pour une recommandation thérapeutique, ou adresser directement votre ordonnance en imagerie médicale.
Pneumologie	Suspicion de néoplasie	Pour toutes les indications cliniques de la section « suspicion de néoplasie », vous ne devez pas transmettre de demande au CRDS. Vous devez transmettre une demande au guichet d'investigation des nodules pulmonaires de l'IUCPQ-UL ou du CHU de Québec-UL. <ul style="list-style-type: none"> <li>IUCPQ numéro du télécopieur : 418 656-4726</li> <li>CHU de Québec installation HEJ numéro du télécopieur : 418 649-5928</li> <li>CHU de Québec installation HDQ numéro du télécopieur : 418 692-5755</li> <li>CHU de Québec installation HSS numéro du télécopieur : 418 682-7728</li> </ul>
Psychiatrie	Tous les services	Transmettre votre demande au CRDS. L'infirmière répondante spécialisée en psychiatrie de votre secteur communiquera avec vous à la suite de votre demande.
Urologie	Vasectomie	Pour les vasectomies dans les territoires de Portneuf et Québec métró, il ne faut pas utiliser le formulaire d'urologie et ne pas passer par le CRDS. Le service est offert en clinique privée.  Cependant pour le territoire de Charlevoix, les chirurgiennes générales offrent le service à l'Hôpital de La Malbaie, utilisez à ce moment le formulaire chirurgie générale.
	Vasovasectomie, vasostomie et reconnexion	Pour ces services, il ne faut pas utiliser le formulaire d'urologie et ne pas passer par le CRDS. Le service est offert en clinique privée.

Lucie Moisan, chef de service du CRDS

Coordonnées : [lucie.moisan.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:lucie.moisan.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca) 418 529-0707, poste 2000